

# Saulzet le Froid



Bulletin Municipal  
Janvier 2019

[www.saulzet-le-froid.fr](http://www.saulzet-le-froid.fr)



## SOMMAIRE

### 2 Mot et Vœux du Maire

### VIE MUNICIPALE

- 3 Assainissement-Déneigement
- 4 Travaux Téléphonie - Reméandrage
- 5 Budget de la commune
- 6 Vie-scolaire – Manifestations
- 7 Ordures ménagères
- 8-9 Traverse Zanières
- 10-11 Qualité eau : captage La Martre-Pessade

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOND'ARVERNE

- 12 Service à la personne
- 13 Médiathèque-Culture

### VIE ASSOCIATIVE-BRÈVES

- 14 Comité des fêtes  
Plein Air – Saison Pessade
- 15 Club des aînés  
Société de chasse "la Montagnarde"  
Plein Air – Randonnée
- 16 La Saulz' qui pique
- 17 Amicale des sapeurs pompiers  
Brèves
- 18 Brèves  
Adil

### ÉTAT CIVIL

- 19 Naissances  
Mariages  
Décès

Chers amis,

Une année s'est achevée, une nouvelle année commence, rien de plus banal, de plus inévitable. Et pourtant, malgré un contexte national et international perturbé, chacune et chacun d'entre nous ne peut s'empêcher de voir, à cette occasion, le germe d'un peu d'espoir et l'émergence d'un peu d'optimisme en l'avenir.

Depuis maintenant un an, nous devons travailler ensemble avec les collectivités qui composent la nouvelle communauté de communes. Si nous devons penser à la commune de demain avec l'intercommunalité, nous nous attacherons d'abord à réussir celle d'aujourd'hui dans laquelle nous vivons. Cette préoccupation passe par une gestion rigoureuse qui doit nous permettre d'envisager l'avenir dans la sérénité.

En ce qui concerne l'action communale, notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) est opérationnel depuis le 27 octobre 2018. Son contenu est consultable sur le site internet de la commune. L'aménagement de la traverse de Zanières et les travaux d'assainissement de Saulzet-le-Froid et de Souverand sont quasiment terminés. Seuls quelques petites retouches et ajustements seront réalisés cette année. Les travaux de rénovation de la mairie sont momentanément différés car, en effet, l'entreprise de maçonnerie n'a pas respecté ses engagements. Le programme de réfection de la voirie a été suspendu en raison des intempéries. Il sera réalisé à l'arrivée des beaux jours. Quant à la téléphonie mobile, bonne nouvelle, le conseil municipal a validé en partenariat avec le Conseil Départemental et le Conseil Régional, l'implantation d'une antenne relais sur un terrain communal au lieu-dit « Les Refraiches ». Elle desservira toute la commune mais également quelques villages des communes voisines et permettra l'accès à tous les opérateurs. Enfin, il faut compter environ une année pour qu'elle soit opérationnelle.

La qualité de vie reste au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi il n'est plus possible d'accepter les débordements de certains, caractérisés par des agissements irrespectueux engendrant des incivilités : les vitesses excessives, les stationnements anarchiques, le dépôt sauvage d'encombrants, les chiens errants ... Pour le bien de l'intérêt général, le respect des règles de vie en société est l'affaire de tous, chaque citoyen a des droits mais également des devoirs.

Pour terminer, je voudrais avec ce nouveau bulletin municipal, avec l'ensemble des élus et le personnel communal vous souhaiter une très bonne année 2019.

Amicalement,

Votre maire : Patrick PELLISSIER



## DÉNEIGEMENT

Comme chaque hiver, la neige est présente sur notre commune et nous l'avons vu en ce début d'année parfois en quantité importante.

Pour information, les routes départementales traversant la commune et les villages relèvent de l'entretien du Conseil Départemental (Article L.131-2 du code de la voirie routière) alors que les routes communales, les routes départementales en agglomération et les routes intramuros relèvent de l'entretien de la Commune (Articles L.2213-1 et L.2212-2 du code général des collectivités territoriales). Le déneigement est donc assuré par le Conseil Départemental seul sur les routes départementales hors agglomération, et conjointement avec la Commune sur les routes départementales en agglomération.

Par ailleurs, un accord existe entre le Conseil Départemental et notre Commune afin d'autoriser lors d'opérations de déneigement que la personne en charge puisse déneiger sa trace sur routes départementales lors de ses déplacements d'un village à un autre, afin de faciliter son travail.

Enfin nous rappelons qu'il arrive parfois que des pannes matérielles surviennent que ce soit au niveau du Conseil Départemental ou de notre Commune. A nous de faire preuve de patience et de compréhension dans ces situations, heureusement peu fréquentes. Il va de soi qu'un équipement adapté est indispensable l'hiver sur notre territoire de montagne (pneus neige, chaînes, pelle) même si les hivers sont de moins en moins rigoureux.

## PLU

Le plan est opérationnel depuis le 27 octobre. il peut être consulté sur le site de Saulzet-le-Froid et en mairie.



## RÉSEAU ET ASSAINISSEMENT

L'entreprise Faurie à terminé les travaux avant l'hiver. Le réseau et la station sont maintenant fonctionnels.



# TRAVAUX TÉLÉPHONIE - REMÉANDRAGE

## AMÉLIORATION DU SERVICE DE TÉLÉPHONIE MOBILE SUR SAULZET-LE-FROID

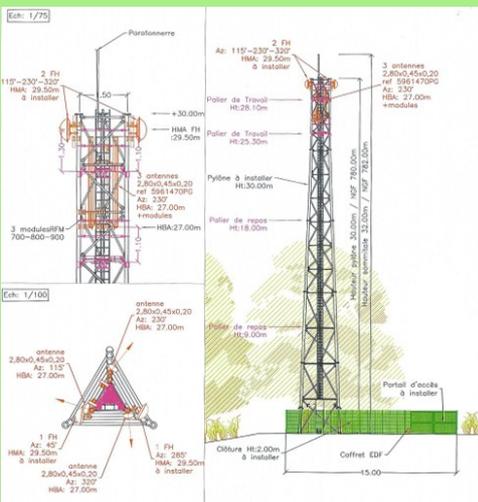
Nous allons enfin pouvoir utiliser nos mobiles sur tout le territoire de la commune. En effet la Région Auvergne-Rhône-Alpes en collaboration avec les départements vont pouvoir installer le réseau mobile dans 32 territoires dans l'Ain, l'Allier, l'Ardèche, le Cantal, la Drôme, la Haute-Loire, la Haute-Savoie et le Puy-de-Dôme. C'est une bonne nouvelle pour les habitants de ces "zones blanches" et les touristes de passage.



### "La première région 100% connectée de France"

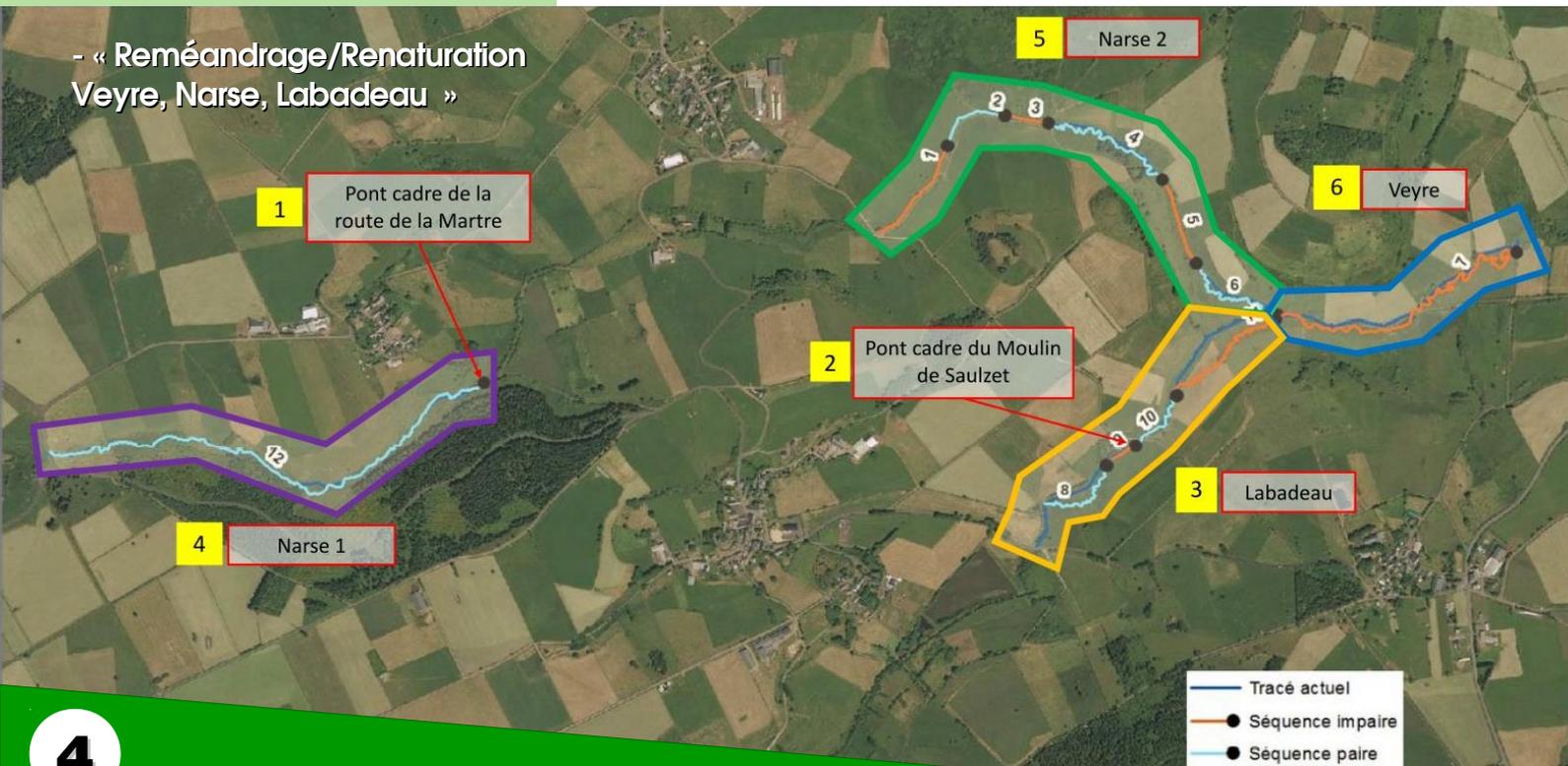
A l'origine, plus de 90 sites "à vocation économique et touristique" avaient été identifiés dans la région et signalés à l'Etat. C'est ensuite l'Agence du Numérique de l'Etat qui en a retenu le tiers. La région va devoir investir entre 3 et 5 millions d'euros dans ce projet qui va dans le sens de l'objectif de la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui souhaite en faire "la première région 100% connectée de France".

A Saulzet-le-Froid, les habitants devraient donc pouvoir bénéficier d'une couverture mobile rapidement, en principe d'ici la fin de l'année 2019. L'emplacement de l'antenne a été fixé (voir plan) et le choix des entreprises qui réaliseront les travaux a été arrêté.



### Chantier SMVVA 2018

### - « Reméandrage/Renaturation Veyre, Narse, Labadeau »





## BUDGET PRÉVISIONNEL 2018 : COMMUNE

### Fonctionnement

#### Dépenses :

Charges caractère général = 98 620.76€  
Charges personnel = 77 700 €  
Virement section investissement = 76 849.79€  
Opération ordres transfert entre sections = 3 072.60€  
Autres charges gestion courante = 60 050€  
Intérêts réglés à l'échéance = 8 700€  
Charges exceptionnelles = 500 €  
**TOTAL : 325 493,15 €**

#### Recettes :

Résultat exploitation reporté = 102 533.15 €  
Vente de produits, prestations de service = 25 200€  
Impôts et taxes = 96 556 €  
Dotations et participations = 91 204 €  
Revenus immeubles = 10 000€  
**TOTAL : 325 493,15 €**

### Investissement

#### Dépenses :

Reste à réaliser = 173 639 €  
Dépenses emprunts et études = 33 001.60€  
Voirie = 120 000€  
Villages = 1 298€  
Travaux Bâtiments communaux = 13 566.25€  
Matériel = 3 191 €  
**TOTAL : 344 695,85 €**

#### Recettes :

Reste à réaliser = 31 730 €  
Solde exécution section investissement reporté = 169 444.86 €  
Virement section fonctionnement = 76 849.79 €  
FCTVA = 2 489 €  
Taxes aménagement = 5 000€  
Caution = 400 €  
Subventions PLU - Voirie - Matériel - Bâtiment = 58 782.20 €  
**TOTAL : 344 695,85€**

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2018 : ASSAINISSEMENT

### Investissement

#### Dépenses :

Report reste à réaliser = 168 080 €  
Déficit investissement reporté = 1 815.72 €  
Emprunts = 2 000€  
Travaux = 37 495.28 €  
**TOTAL : = 209 391 €**

#### Recettes :

Report reste à réaliser = 169 391 €  
Emprunt = 40 000€  
**TOTAL : 209 391 €**

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2018 : EAU

### Fonctionnement

#### Dépenses :

Réseau = 15 100 €  
Honoraires = 2 000 €  
Reversement Eau Communauté de communes = 29 000€  
Taxes, impôts = 8 000€  
Intérêts = 3 900€  
Autres charges exceptionnelles = 11 077.11 €  
**TOTAL : 69 077,11 €**

#### Recettes :

Excédent exploitation = 11 077.11€  
Vente produits Communauté de communes = 29 000€  
Vente eau = 26 000€  
Redevance pollution = 3 000€  
**TOTAL : 69 077,11€**

### Investissement

#### Dépenses :

Reste à réaliser = 5 000 €  
Autres réserves = 30 660.95 €  
Emprunts = 6 201 €  
Travaux réseaux = 14 155 €  
Travaux captages = 7 000€  
**TOTAL : 63 016,95€**

#### Recettes :

Excédent reporté = 30 660.95 €  
Reste à réaliser = 7 155 €  
Créances = 6 201 €  
Subvention réseau = 7 000€  
Subvention captage = 12 000€  
**TOTAL : 63 016,95 €**

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2018 : CCAS

### Fonctionnement

#### Dépenses :

Fêtes et cérémonies = 3 000€  
Secours d'urgence = 876.03 €  
**TOTAL : 3876,03 €**

#### Recettes :

Résultat d'exploitation reporté = 2 376.03€  
Participation commune = 1 500 €  
**TOTAL : 3876,03 €**



## ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019

C'était le 3 septembre 2018 que 26 écoliers de notre commune ont fait leur rentrée à Aydat. Le groupe scolaire des Lacs compte 306 enfants cette année : 122 élèves en maternelle et 184 élèves en élémentaire. Trois autres enfants sont scolarisés sur l'école du Vernet Sainte Marguerite et un enfant sur l'école de Nébouzat.

Pour cette rentrée, le conseil municipal d'Aydat après concertation avec l'équipe pédagogique et les parents, a opté pour le retour à la **semaine de 4 jours**. Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement a été mis en place pour les mercredis. Les Temps d'Activités Périscolaires ont été supprimés.

Les cours ont lieu les **lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30**.

La participation financière de la commune au fonctionnement des écoles d'Aydat pour cette année 2018/2019 sera d'environ 16 900 €.



Cérémonie du 11 Novembre 2018

## CANTINE ET PÉRISCOLAIRE

L'idée du self a été définitivement adoptée à la cantine. Le fournisseur des repas est toujours API RESTAURATION "Cuisinier d'Auvergne" à Lempdes. Pour toute modification, changement, absence qui concerne le périscolaire : Cantine, Garderie, Aide aux devoirs, ALSH, Transports..., il faut en informer Mr GOISLOT, coordinateur enfance-jeunesse, par mail à l'adresse suivante (en précisant bien la classe de l'enfant) : [coordinateur@mairieaydat.fr](mailto:coordinateur@mairieaydat.fr) ou par courrier 48h à l'avance et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

**Toute absence doit être signalée au plus tard le jour précédent par mail avant 8h.** Pour toute absence non signalée le repas sera facturé, sauf en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical.

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2018

La commémoration du 8 Mai, journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation à Saulzet-le-Froid Suite au dépôt d'une gerbe au monument aux Morts un apéritif, offert par la municipalité a clôturé cette cérémonie.



## Que retrouve-t-on dans la poubelle ordures ménagères d'un habitant du SICTOM des Couzes ?

Le Président, les Vice-Présidents et les Elus du SICTOM des Couzes ont visité le centre de tri Echalièr en mai dernier. Cette visite a permis de se rendre compte de la qualité du tri dans les bacs jaunes du territoire. En 2017, 30% de mauvais tri issus des bacs jaunes ont été constatés soit 17kg/hab/an (**bois, verre, textiles, plastiques non recyclables comme les pots de yaourt, sacs d'ordures ménagères...**), alors que la moyenne nationale est de 17%. Ces déchets devraient se retrouver dans le bac ordures ménagères ou en déchèterie mais pas dans le bac de tri sélectif !

En 2018, dans le cadre d'une étude portant à la fois sur la faisabilité de l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques, et sur l'amélioration de la qualité de la collecte sélective, le SICTOM des Couzes a procédé à l'analyse de bacs ordures ménagères.

Voici le constat des 4 analyses de bacs (caractérisations) ciblées par secteur (urbain, semi urbain, rural et touristique) :



Cette caractérisation réalisée sur les bacs ordures ménagères du territoire syndical représente 50% de déchets recyclables et 50% de déchets non recyclables.

**La collecte sélective est encore bien trop présente dans les bacs ordures ménagères. Si ces matières étaient recyclées (plutôt que d'être brûlées via l'incinérateur), elles limiteraient non seulement l'utilisation des matières premières, mais aussi l'impact financier.**

A noter : les 17% liés à l'extension des consignes de tri (pots, barquettes et films plastiques) seront valorisables d'ici 2022.

### Quelles solutions pour diminuer nos ordures ménagères ?

Mettre ses déchets recyclables en vrac dans le bac de tri



Déposer le verre et le textile dans les colonnes prévues à cet effet



Composter ses biodéchets et limiter le gaspillage alimentaire en finissant son assiette



Acheter en vrac pour limiter les emballages et opter pour des produits réutilisables



Une question sur le tri ? Envie d'acheter un composteur ?

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet [www.sictomdescouzes.fr](http://www.sictomdescouzes.fr) ou par téléphone au 04 73 96 77 75

DPCI 09-304  
Inauguration  
22 octobre 2018

## Aménagement en traverse de Zanières

Dans le cadre de son programme d'aménagement en traverse d'agglomération, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a engagé fin 2017/ début 2018 des travaux sur la RD74, en traverse de Zanières, sur la commune de Saulzet-le-Froid.

Ces travaux ont fait suite à l'enfouissement des différents réseaux mené par la commune (réseaux secs et prolongement du réseau d'eau pluviale).

Les objectifs principaux pour le Département et la commune étaient d'embellir et sécuriser environ 250 ml de voirie routière départementale, avec la reprise de la chaussée et la sécurisation des cheminements piétonniers.



### Plan d'ensemble de l'aménagement :

**Montant final des travaux :**

**Participation Département : 137 920 € TTC**

**Participation Commune : 52 080 € TTC**



**Infos clés**

**Montant des travaux votés : 190 000 € TTC** financés par le Conseil départemental, dont une part communale de 43 400 € HT .

**Période des travaux :** novembre 2017 à mars 2018 (interruption de 1 mois sur la période hivernale)



**PUY-DE-DÔME**  
LE DÉPARTEMENT

Inauguration  
22 octobre 2018

## Descriptif des travaux :

- L'aménagement de la RD 74, dans la traverse de bourg a consisté à
- reprendre la couche de roulement,
  - poser des bordures et caniveaux,
  - reprendre les accotements,
  - aménager des trottoirs, en sable stabilisé avec les accès riverains en enrobés.

Avant



Après



© V. Uta, E. Peyrard

## Données techniques :

Décassement de chaussée :	470 m <sup>3</sup>
Béton Bitumineux Semi-Grenu (B.B.S.G.) :	400 T
Bordures :	400 ml
Enduit bicouche :	470 m <sup>2</sup>

## Intervenants :

**Maîtrise d'ouvrage :** Conseil départemental du Puy-de-Dôme

**Maîtrise d'oeuvre :** Direction Générale des Routes, de la Mobilité et du Patrimoine  
Division Routière Départementale du Sancy

**Entreprise :** Coudert TP



Après

Pour plus de renseignements :

- Contact, Division Routière Départementale du Sancy : Tél. 04 73 81 23 36
- Contact Presse, Service Communication : Tél. 04 73 42 24 84



## Quelle eau buvez vous ?

Unité de Distribution  
PESSADE

Bilan 2017

### Gestionnaires

Maître d'ouvrage

MAIRIE DE SAULZET LE FROID

Exploitant

MAIRIE DE SAULZET LE FROID

### Ressource

Vous êtes alimentés par 1 captage :

◆ PESSADE (COMMUNE)

Autorisé par arrêté préfectoral du 25/02/2008

### Traitement

Votre eau n'est pas traitée.

### Bactériologie

Recherche de germes indicateurs de contamination fécale

Pourcentage de conformité des 10 valeurs mesurées : 100,0 %  
Maximum : 0 germe/100 ml

Limites de qualité : 0 germe/100 ml

Eau de bonne qualité.

### Minéralisation

Exprimée par le TH (dureté) = teneur en calcium et magnésium

3 valeurs mesurées : mini. : 1,5 °f - maxi. : 1,7 °f - moyenne : 1,6 °f

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau douce, très peu calcaire.

Cette eau peut présenter un caractère agressif vis à vis des réseaux de distribution (plomb notamment, ...).

### Nitrates

Substance provenant principalement des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels

3 valeurs mesurées : mini. : 2,0 mg/L - maxi. : 3,0 mg/L - moyenne : 2,4 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Eau présentant peu ou pas de nitrates.

### Pesticides

Produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber

1 valeur mesurée : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 0,5 µg/l

Le faible nombre de mesure des pesticides ne permet pas de qualifier ce paramètre.

### Conclusion

LA QUALITE DE L'EAU PEUT ENCORE ETRE AMELIOREE. En effet l'eau peut présenter un caractère agressif vis-à-vis des réseaux de distribution.



Après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb, purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change, signalez le à votre distributeur d'eau.

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés entre 2013 et 2017.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, ainsi que le site internet [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.



# Quelle eau buvez vous ?

## Unité de Distribution SAULZET LE FROID

Bilan 2017

### Gestionnaires

Maître d'ouvrage  
MAIRIE DE SAULZET LE FROID  
Exploitant  
MAIRIE DE SAULZET LE FROID

### Ressource

Vous êtes alimentés par 1 captage :

- ◆ LA MARTRE

Autorisé par arrêté préfectoral du 25/02/2008

### Traitement

Votre eau n'est pas traitée.

### Bactériologie

Recherche de germes indicateurs de contamination fécale

Pourcentage de conformité des 15 valeurs mesurées : 100,0 %  
Maximum : 0 germe/100 ml

Limites de qualité : 0 germe/100 ml

Eau de bonne qualité.

### Minéralisation

Exprimée par le TH (dureté) = teneur en calcium et magnésium

7 valeurs mesurées : mini. : 3,0 °f - maxi. : 3,4 °f - moyenne : 3,2 °f

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau douce, très peu calcaire.

Cette eau peut présenter un caractère agressif vis à vis des réseaux de distribution (plomb notamment, ...).

### Aluminium total

Sa présence provient des composés utilisés dans le traitement de l'eau (coagulant)

1 valeur mesurée : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : 200 µg/l

Le faible nombre de mesure de l'aluminium ne permet pas de qualifier ce paramètre.

### Nitrates

Substance provenant principalement des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels

7 valeurs mesurées : mini. : 7,0 mg/L - maxi. : 7,8 mg/L - moyenne : 7,4 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Eau présentant peu ou pas de nitrates.

### Pesticides

Produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber

2 valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 0,5 µg/l

Le faible nombre de mesure des pesticides ne permet pas de qualifier ce paramètre.

### Arsenic

Élément parfois naturellement présent dans le sous-sol du massif central

1 valeur mesurée : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 10 µg/l

Eau présentant peu ou pas d'arsenic.

### Conclusion

LA QUALITE DE L'EAU PEUT ENCORE ETRE AMELIOREE. En effet l'eau peut présenter un caractère agressif vis-à-vis des réseaux de distribution.



Après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb, purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change, signalez le à votre distributeur d'eau.

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés entre 2013 et 2017. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, ainsi que le site internet [www.eaputable.sante.gouv.fr](http://www.eaputable.sante.gouv.fr) qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.



Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés entre 2012 et 2016. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet [www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr](http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr) sur lequel ce document est également disponible, ainsi que le site internet [www.eaputable.sante.gouv.fr](http://www.eaputable.sante.gouv.fr) qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.



# SERVICES À LA PERSONNE

Service à la personne  
Mond'Arverne Communauté

## SERVICE À LA PERSONNE DE MOND'ARVERNE

Le Service à la personne de Mond'Arverne communauté : un service de proximité qui s'adapte aux besoins de chacun

Vous avez besoin d'aide dans votre quotidien, pour l'entretien de votre logement, pour la préparation de vos repas, pour l'aide à la toilette, les courses, ou l'accompagnement au quotidien (sorties, jeux...) ? Le service à la personne de Mond'Arverne communauté est là pour vous. Proximité, écoute, adaptabilité sont au cœur de ses missions.

Il propose des services adaptés aux besoins de chacun : pour les familles et les actifs, à la recherche de plus de confort au quotidien ; pour les personnes fragilisées temporairement ou de manière plus durable ; pour les personnes âgées, en perte d'autonomie ou situation de handicap.

Les aides à domicile et auxiliaires de vie du service à la personne peuvent intervenir chez vous 7 jours sur 7, de 7h30 à 21h, sur les 28 communes de Mond'Arverne.



Aulhezat | Aytal | Busséol | Chanonat | Corvint | Cournois | La Roche-Blanche | La Roche-Noire | Le Sauvetat | Laps | Le Crest | Les Martres-de-Veyre | Manglieu | Mirefleurs | Ollioix | Orcet | Pignols | Saint-Amant-Talende | Saint-Georges-sur-Ailier | Saint-Maurice-ès-Ailier | Saint-Sandoux | Saint-Saturnin | Sallières | Sauzet-le-Froid | Talende | Veyre-Monton | Vic-le-Comte | Yronde-et-Buron



### AIDE À LA PERSONNE ET ENTRETIEN DU LOGEMENT

Pour les personnes de + de 60 ans ou handicapées

Interventions du lundi au dimanche, de 7h30 à 21h, 365 jours par an.

 Du personnel formé et qualifié pour vous aider dans votre quotidien

 Modalités financières

Vous pouvez recourir au service de façon ponctuelle, sur quelques jours ou semaines, ou plus permanente à l'ensemble des services.

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 04.73.69.24.28.



### PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Pour les personnes de + de 60 ans ou handicapées

Livraison les matins, à votre domicile d'un repas complet : potage, entrée, légumes et viande, pain, fromage, dessert.

 Repas du lundi au dimanche

 Modalités financières

## Réseau des médiathèques de Mond'Arverne – horaires 2018

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Tél.
Aydat			16h / 18h			15h / 17h		04.73.78.31.71
Chanonat			15h30 / 17h30			10h30 / 12h		04.73.78.21.51
Le Crest			10h / 12h			10h / 12h		04.73.39.17.57
Olloux		16h / 19h						04.73.39.32.13
St-Amant-Tallende		16h30 / 18h30	10h / 12h			10h / 12h		04.73.39.00.82
St-Sandoux			15h / 17h			10h / 12h		04.73.39.14.02
St-Saturnin			16h30 / 19h			10h / 11h30		04.73.39.06.56
Tallende			10h / 12h			10h / 12h		04.73.39.05.36

<http://mediatheques.mond-arverne.fr>  
 04.73.77.92.79  
[reseaulecture@mond-arverne.fr](mailto:reseaulecture@mond-arverne.fr)

### Facebook MOND'ARVERNE



### Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme,



Accueil - Lire

## Lire

Empruntez des livres numériques et téléchargez-les sur vos ordinateurs, tablettes ou liseuses.

Accéder à distance à un large choix de livres électroniques, versions digitales des livres papier, quelque soit vos goûts et vos envies ! Vous pouvez emprunter 3 livres numériques simultanément, pour une durée maximale de 28 jours. Pour connaître tous les détails sur les conditions et les droits de prêts vous pouvez consulter l'aide en ligne.

#### ATTENTION :

Pour télécharger des livres numériques, vous devez impérativement procéder à quelques étapes préalables :  
 > Télécharger le mode d'emploi POUR LISEUSE ou POUR TABLETTE



Roman



Policier



Science-fiction



### Lecture publique MOND'ARVERNE

La politique communautaire de lecture publique va peu à peu évoluer pour couvrir l'ensemble du territoire communautaire. Elle a pour ambition de transmettre de manière ludique le goût de la lecture et de l'écriture, en les associant à différentes formes artistiques et culturelles. À l'exception de la médiathèque de la Comté, les bibliothèques du territoire sont animées par des bénévoles engagés et passionnés.

La volonté de Mond'Arverne communauté :

- Encourager l'accès à la culture et aux loisirs
- Mettre en œuvre un accès équitable des usagers aux documents
- Harmoniser les conditions d'accès au réseau de lecture publique pour l'ensemble des habitants de Mond'Arverne
- Contribuer à l'attractivité du territoire
- Développer les pratiques numériques

En toute liberté, vous pouvez flâner, feuilleter les livres, échanger, vous détendre, emprunter un document, consulter Internet ou avoir accès à une tablette, participer à des ateliers, réserver un document, lire, vous faire conseiller, bénéficier d'un accès WIFI, faire une photocopie... Et bien d'autres choses encore ! Renseignez-vous auprès de votre médiathèque.

Mond'Arverne communauté travaille en partenariat avec la médiathèque départementale du Puy-de-Dôme, qui met à disposition ses fonds documentaires et offre un accès gratuit à des ressources numériques : films, musique, auto-formation, livres, pour toute personne ayant une carte d'adhésion à une bibliothèque.

<http://mediatheque-numerique.puy-de-dome.fr/>



## COMITÉ DES FÊTES

Notre association, le **Comité Des Fêtes**, remercie toutes les personnes qui par leur participation ont contribué à la réussite des différentes manifestations que nous avons organisées en 2018, que ce soit le 29 juillet pour la 13<sup>ème</sup> édition de « **La Sauzade** » avec près de 300 marcheurs ou le 8 décembre pour le **téléthon** qui nous a permis de reverser la somme de 1284 € à l'AFM. Toutefois nous regrettons l'annulation au dernier moment de notre **soirée théâtre** pour des raisons de santé de l'une des actrices, aphone ce jour-là, et donc dans l'impossibilité de tenir son rôle qui était l'un des plus importants.

Espérant vous retrouver encore nombreux à nos prochaines manifestations, tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2019.

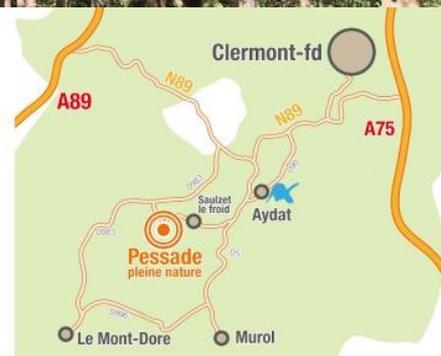
La présidente  
Marie-Noëlle BEAUDONNAT



## Programme des animations

Dates, horaires et tarifs / Réservations sur [www.pessade.com](http://www.pessade.com)

PESSADE PLEINE NATURE  
63970 SAULZET-LE-FROID  
Tél. 04 73 79 36 62  
[pessade@mondarverne.com](mailto:pessade@mondarverne.com)  
et sur Facebook



UNION EUROPÉENNE



PUY-DE-DÔME  
LE DÉPARTEMENT



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



MONDARVERNE  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

Le parc d'aventure ludique AcroFun est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif Central avec le fonds européen de développement régional.

Crédits photos : © Visual Bird, Blathion Attitude, Henri Derus, Thomas Hytte & Stéphane Cleroux, Jérémy Faure. Réalisation : MagmaCréa





## CLUB DES AÎNÉS

Le Club des Aînés vous souhaite une bonne année 2019, joie et surtout santé à tous.

Le club se réunit tous les jeudis après-midi et nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux adhérents pour passer d'agréables moments. Les nouveaux seront les bienvenus pour la survie du club.

Cette année encore nous allons essayer de continuer nos activités :

- le concours de belotte le dimanche 31 mars 2019
- la truffade le samedi 20 juillet 2019.

N'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Colette Pellissier

## SOCIÉTÉ DE CHASSE «LA MONTAGNARDE»

Les chasseurs se joignent à moi en vous souhaitant une bonne et heureuse année 2019.

Nous nous joignons à la douleur de la famille après le décès de notre ami chasseur Michel Beauger en leur présentant nos sincères condoléances.

Le Président,

Christophe ROYER

## LE PUY DE COMBE-GRASSE ET NARSE D'ESPINASSE

### Nouvelle randonnée autour de Saulzet-le-Froid

Le puy de Combegrasse a fait l'objet en 2015 d'une mise en valeur paysagère permettant de révéler sa nature volcanique et d'offrir au visiteur un panorama exceptionnel.

Ici les brebis sont garantes de l'entretien du site et contribuent à maintenir les paysages ouverts.

Inauguré en 2018, le parking sur la D983 offre la possibilité de se garer aisément prêt du nouveau sentier de randonnée.

### Panorama à 360°

Le sommet du puy de Combegrasse, offre une vue à 360° avec un panorama sur les Monts Dore et au loin le massif du Sancy

### Informations parcours

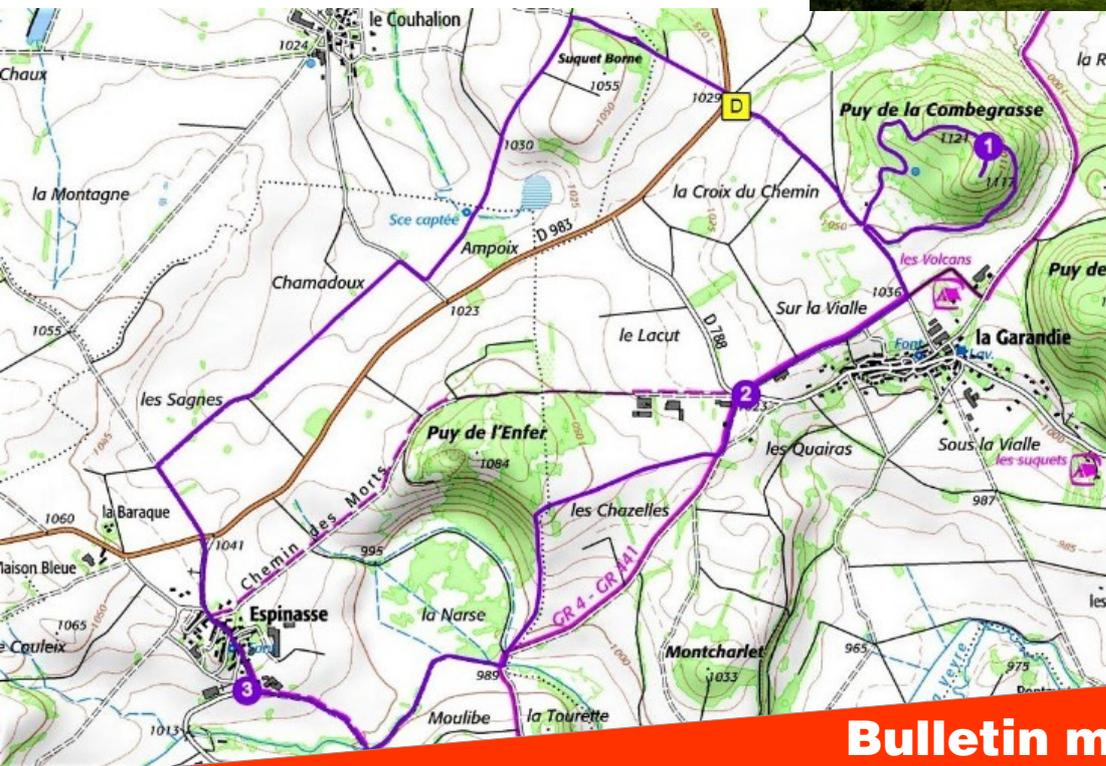
Durée : 3h

Longueur : 10 km

Balisage : jaune

Altitudes : 990/1110 m

Dénivelé positif cumulé : 225 m





## LA SAULZ' QUI PIQUE

Cette année, **La Saulz'Qui Pique** a voulu innover en organisant courant avril des séances de cinéma pour petits et grands, qui a notre déception n'ont pas connu le succès attendu. Ce sera un événement à ne pas renouveler.

Au mois de juin, nous avons lancé notre premier **repas karaoké**. Nous vous remercions d'être venu nombreux déguster les moules frites malgré les quelques petits couacs rencontrés et de nous avoir fait partager vos talents de chanteur.



La saison a continué par nos **après-midi Zumba** toujours animées par Mylène. Nous avons été très heureuses de vous y retrouver. Merci aux personnes qui ont permis à cette activité de perdurer.



L'année s'est terminée avec la deuxième édition de notre **apéro-concert « Saul'en Zik »** en gardant la même recette que l'an dernier. Le public, qui a répondu présent, a pu se divertir autour de trois groupes différents dans une ambiance festive :

- L'orchestre Michel Chevarin nous a fait valser sur les chansons françaises
- Estadio Dos Kumbia nous a de nouveau conquis avec sa musique latine
- Les Cool Cat's ont conclu sur des airs pop-rock.

Merci à tous les participants pour cette belle soirée d'échanges et de partages.

En espérant que 2019 soit remplie de belles occasions de se retrouver, et en particulier lors :

- De notre **repas karaoké** le 06 avril 2019
- D'une **chasse aux œufs** pour les enfants le 27 avril 2019
- Et de la troisième édition de « **Saul'en Zik** » le 7 septembre 2019

L'ensemble de l'association vous présente ses meilleurs vœux.





## L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'amicale des sapeurs-pompiers de Saulzet-le-Froid ainsi que l'ensemble du centre d'intervention vous souhaitent ses meilleurs vœux pour 2019. Cette année, pas de résolution, pas de programme, vivre chaque moment avec passion !!!

Courant 2018, Vincent BLANCK a passé son COD1, ce qui lui permet désormais de pouvoir conduire le fourgon FPTSR d'Aydat. Nous le félicitons de cette réussite.

En novembre, nous avons une nouvelle fois effectué nos manœuvres secours routiers avec les pompiers d'Aydat autour de la salle polyvalente. Ce qui nous permet essentiellement de nous exercer au découpage de voitures.

Par ailleurs, 2019 débute tristement pour notre centre. En effet, celui-ci fermera définitivement ses portes le 31 mars 2019, décision irrévocable des élus du SDIS 63. Ce n'est pourtant pas sans effort que l'ensemble des sapeurs-pompiers a tenté de le sauver. Après maintes et maintes actions, soutenues par le conseil municipal, que nous tenons à remercier, nous déplorons cette fermeture, comme beaucoup d'autres centres dans le Puy de Dôme. Par conséquent, nous serons affectés au centre de secours d'Aydat, avec qui nous travaillons maintenant depuis plusieurs années avec succès.

Pour finir sur une note positive, nous voulons vous dire encore une fois merci pour votre chaleureux accueil lors du passage de nos calendriers.

La présidente de l'amicale  
Le responsable du centre de Saulzet le Froid

Marie GUITTARD  
Didier GUITTARD



## BRÈVES

### CONSEILS : le chien errant

De la communauté de brigades de gendarmerie de VEYRE-MONTON

Joggeurs, promeneurs, randonneurs, facteurs...

Savez-vous comment réagir face à un chien esseulé, menaçant voire agressif ?

Qu'il ait l'air menaçant ou non, il faut savoir adopter la bonne attitude pour ne pas risquer la morsure.

Retrouvez les précieux conseils de nos camarades maîtres chiens du groupe d'investigation cynophile d'Ajaccio ci-dessous :

### Que faire face à un chien seul ?

Ne fuyez pas, ne courez pas et ne faites pas de gestes brusques devant un chien menaçant

Mettez-vous sur le côté pour laisser le chien passer et ne le regardez pas dans les yeux

Restez sûr de vous et naturel

Oubliez vos idées reçues sur les races "méchantes ou non". C'est le Labrador qui comptabilise le plus de morsures en France !

### Piles usagées

La Mairie dispose d'un collecteur de piles usagées.

Vous pouvez les déposer à la Mairie aux heures d'ouverture.

Pour limiter notre impact écologique, merci d'y penser.



## BRÈVES

### Documents administratifs

**CARTE GRISE :** Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture. La démarche s'effectue soit en ligne, soit auprès d'un professionnel habilité.

Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans chaque préfecture et dans la plupart des sous-préfectures.

Vous pouvez y accomplir la démarche, en étant aidé par des médiateurs si vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'internet.

Vous devez utiliser le téléservice suivant : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

**CARTE D'IDENTITÉ :** Les demandes de cartes nationales d'identité ne sont plus instruites par la commune de Saulzet. Il faut désormais se rendre à la mairie de Saint-Amant-Tallende.

Cette démarche peut également s'effectuer en ligne auprès du même service que les cartes grises

**PASSEPORT :** Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

Liste des mairies équipées les plus proches : Besse, Aubière, Beaumont, Clermont

### Mise à disposition de la Salle de la «Cantine»

Les clés de la salle de la «cantine» restent dorénavant au bureau de la mairie, il est donc demandé de les récupérer auprès du secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture.

### Le site internet

Il est toujours possible de faire mettre vos informations sur le site en passant par la mairie de Saulzet-le-Froid. Il suffit de préparer un document format A4 ou A5 (format numérique si possible) et de le transmettre à la mairie pour diffusion sur le site.

Cette année, ce sont plus de 8300 visiteurs qui sont venus consulter le site [www.saulzet-le-froid.fr](http://www.saulzet-le-froid.fr) soit près de 700 visites par mois, malgré un dysfonctionnement le dernier mois.



Agence Départementale  
d'Information  
sur le Logement  
du Puy-de-Dôme



Pour toutes vos **questions** en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel

*Demandez des **conseils** d'experts avant d'agir !*

Contactez le guichet unique  
gratuit, neutre et indépendant

**ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE**

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

**Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30,  
sauf le lundi matin.**

Ou lors de **permanences juridiques** réparties sur le territoire départemental.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République  
63100 CLERMONT-FERRAND  
04 73 42 30 75

[contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org) [www.adil63.org](http://www.adil63.org)

Membre du réseau **FAIRE**



Mois	Visiteurs	Pages vues	Pages vues/visiteur	Evolution
Janvier	520	1538	2.96	0% →
Février	626	1545	2.47	+21% ↑
Mars	642	3386	5.27	+3% ↑
Avril	733	2591	3.53	+15% ↑
Mai	745	2398	3.22	+2% ↑
Juin	889	3003	3.38	+20% ↑
Juillet	1012	3444	3.4	+14% ↑
Août	845	2704	3.2	-16% ↓
Septembre	590	2069	3.51	-30% ↓
Octobre	758	2496	3.29	+29% ↑
Novembre	642	1838	2.86	-15% ↓
Décembre	348	1725	4.96	-45% ↓
<b>Total sur la période</b>	<b>8350</b>	<b>28737</b>	<b>4</b>	<b>-</b>

## ÉTAT-CIVIL en 1978

### NAISSANCES :

LELOUP Guillemette	10/01/1978
PELLISSIER Ludivine	28/01/1978
COUGOUL Stéphanie	04/06/1978
ROUX Cédric	06/09/1978
LASSALAS Delphine	18/10/1978
ROUX Ophélie	03/12/1978

### DÉCÈS :

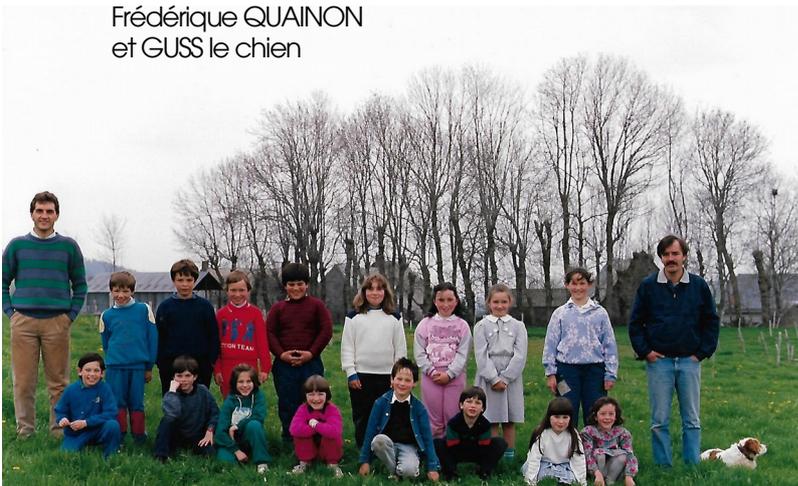
TIXIER Michel époux GUITTARD Félicie	10/07/1978
JOUVION Louis	17/11/1978
VERDIER Pierre époux FAUGERAS Marguerite	25/11/1978
MARTIN Marius époux BREUIL Elisa Jeanne	29/11/1978

## SOUVENIRS SOUVENIRS ...

### CLASSES : Année scolaire 1987/1988

#### Classe de Bernard MASSOUBRE Mr LANDE (remplaçant)

Laurent GARDET  
Benjamin MASSOUBRE  
Cédric ROUX  
Christophe GUITTARD  
Ophélie ROUX  
Delphine LASSALAS  
Ludivine PELLISSIER  
Stéphanie COUGOUL  
Jérôme PELLISSIER  
Lilian BEAUGER  
Corinne PELLISSIER  
Aurélie GATIGNOL  
Jean COUGOUL  
Sébastien BEAUGER  
Aurélie SARLIEVE  
Frédérique QUAINON  
et GUSS le chien



## ÉTAT-CIVIL 2018

### Naissances :

LORENT-LECLERC Angus  
21/06/2018  
Pessade

AMBERT - HAMMA Ninon  
12/12/2018  
Espinasse

BLANCK Loën  
23/12/2018  
Espinasse

### Décès :

PELLISSIER François Jean  
04/01/2018  
La Martre

LAPORTE Edouard  
30/01/2018  
Le Bourg

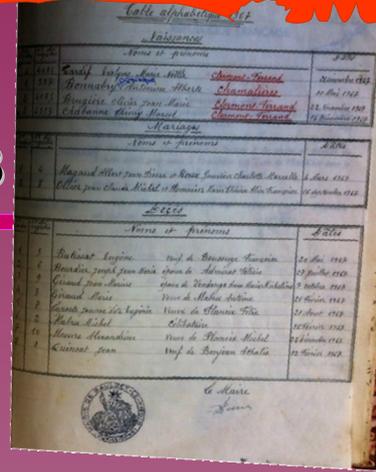
MIGNARD née GOURDON Hélène  
27/03/2018  
Espinasse

LEGLAND née MALLET Yvonne  
13/03/2018  
Espinasse

GRAS née GUIEZE Marie  
31/10/2018  
Espinasse

FAUGERAS née VENDANGE Marcelle  
04/11/2018  
Pessade

GUITTARD née VALLEIX Jeanne Marie  
23/12/2018  
Espinasse



## MAIRIE

Adresse : Le Bourg

63970 Saulzet-le-Froid

Téléphone : 04 73 79 33 65

Fax : 04 73 79 39 94

Courriel : [mairie.saulzet@wanadoo.fr](mailto:mairie.saulzet@wanadoo.fr)

Site web : [saulzet-le-froid.fr](http://saulzet-le-froid.fr)

### Secrétariat ouvert au public :

Lundi : de 14h00 à 16h30

Mardi : de 14h00 à 16h30

Vendredi : de 14h00 à 16h30



### Bulletin Janvier 2019

*Directeur de publication* : Patrick PELLISSIER

*Membres du comité de rédaction* :

Éric AUTANT, Gérard BEAUDONNAT, Martine CHAUMET, Karine GOIGOUX, Alain PELLISSIER, Céline SILBERBERG

Imprimé sur papier recyclé à 180 exemplaires.

Imprimerie : Groupe Chaumeil Clermont-Ferrand